

RECHERCHE

LA FONDATION DE L'USMB OPÈRE SA MUE

CRÉÉE EN 2015, LA FONDATION QUI FINANCE DES PROJETS DE RECHERCHE AU SERVICE DU TERRITOIRE S'APPRÊTE À DEVENIR « PARTENARIALE ». UN NOUVEAU STATUT QUI VA LA RENDRE ENCORE PLUS AGILE.

Par Matthieu Challier

« **C**ontribuer à la transformation sociétale et environnementale de notre territoire, en partenariat avec les parties prenantes que sont l'Université Savoie Mont Blanc [USMB], les entreprises et les collectivités. » Telle est la vocation de la Fondation USMB, selon sa directrice Cécile Déchand. Née en 2015 de l'ambition de créer des passerelles entre la recherche universitaire et le monde entrepreneurial local, la fondation a profité de la fin de son premier quinquennat pour s'interroger, avec ses membres fondateurs, sur son avenir. Un consensus s'est dégagé sur l'opportunité de faire évoluer son statut de la "fondation universitaire" à celui de "fondation partenariale".

Cette évolution, actée dès novembre 2019 par le conseil d'administration de l'USMB, aura nécessité un an d'aller et retours avec l'administration pour finaliser le dossier qui a été adressé en début d'année au rectorat, qui dispose d'un délai de quatre mois pour l'examiner. Une fois l'aval rectoral obtenu, il n'y aura plus qu'à procéder à la déclaration de création auprès de la préfecture. La nouvelle fondation "partenariale" devrait donc voir le jour d'ici la fin mai au plus tard.

PRÉPARER L'AVENIR

Mais au fait, pourquoi ce changement de statut ? « *C'est pratique-pratique* », explique Olivier Salaun, le président du Club des entreprises de l'USMB. « *Notre ambition et nos missions ne changent pas. Nous étions un peu à l'étroit dans le cadre d'une fondation universitaire. Nous allons juste avoir*



➤ La Fondation USMB organise chaque année un Hub Innov, un rendez-vous qui permet de découvrir de manière ludique les nouvelles voies investiguées par la recherche.

les mains plus libres pour faire encore plus et plus vite. »

C'est que, jusqu'à présent, la fondation est considérée comme un département de l'USMB, sans personnalité morale ni compte propres, et dépendante du conseil d'administration de l'université. En s'émancipant du giron universitaire, elle s'affranchira des contraintes de gestion inhérentes aux administrations publiques. « *Nous allons gagner en souplesse, en agilité et en réactivité. Nous ne serons plus obligés de passer par un marché public pour la moindre prestation* », précise Cécile Déchand. Ce nouveau statut, synonyme d'autonomie administrative et financière, devrait également rendre la fondation plus attractive aux yeux des mécènes potentiels.

Pour autant, cette évolution ne doit pas être interprétée comme une prise de distance vis-à-vis de l'USMB, sans l'aval de laquelle cette démarche n'aurait pas pu être menée. L'université reste d'ailleurs l'un des principaux bailleurs de l'institution (*lire l'encadré*) et disposera de quatre sièges au sein du futur conseil d'administration dont la fondation va se doter. Ce dernier sera composé de 33 membres répartis au sein de deux collèges : celui des représentants des fondateurs et du personnel (22 membres), et celui des personnalités qualifiées (11 membres).

17 FONDATEURS

La nouvelle Fondation "partenariale" Université Savoie Mont Blanc (USMB) comptera 17 membres fondateurs : l'USMB ; trois collectivités : le Conseil Savoie Mont Blanc (CSMB), Grand Annecy et le Pôle métropolitain du Genevois français ; le Club des entreprises de l'USMB ; et 12 entreprises : Somfy, Sopra Steria, Salomon, Pfeiffer Vacuum, 2RB-I, Baud Industries, NTN-SNR Roulements, Bontaz Centre, le Crédit Agricole des Savoie, ATMB, Patriarche, et Alphi.

La Fondation dispose d'un budget de 2,409 millions d'euros pour la période 2021-2025 (contre 1,6 million pour 2015-2020). Chaque membre fondateur a abondé à hauteur de 107 000 euros, à l'exception de l'USMB (400 000 euros) et du CSMB (484 000 euros).

Au niveau opérationnel, l'équipe actuelle – une directrice, une responsable de la communication et de l'événementiel, et une manageuse de projets – va être renforcée par l'arrivée d'un responsable administratif et financier.

2,4 MILLIONS DE BUDGET

En matière d'actions, la fondation réaffirme sa vocation à soutenir des projets de recherche autour des transitions numérique, environnementale et sociétale. Parmi les projets en cours, figurent la chaire "Innovation ouverte, management 4.0 et prospective à l'ère numérique" (IOPEN) ou la chaire d'innovations transfrontalières sur l'efficacité énergétique (CITEE). Des réflexions sont également engagées autour de l'économie environnementale ou du tourisme durable... Au cours des cinq années écoulées, la fondation a su gagner la confiance de nombreux acteurs et créer une dynamique d'innovation autour de préoccupations partagées. « *La présence au sein du conseil d'administration d'entreprises emblématiques du territoire crédibilise notre action* », conclut Cécile Déchand. « *Elle démontre également la volonté de ces acteurs d'horizons divers de s'impliquer, en lien avec l'université et les collectivités, dans une démarche commune pour préparer l'avenir des Savoie.* »